

Gouvernorat : BIZERTE
 Délégation : SEJNANE
 Commune : HACHECHNA
 Arrondis. com. :
 Secteur :



C / 0936291

Année : 1980
 Acte N° : 21
 — Déclaration :
 — ou jugement :

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

NAISSANCE (VERSION FRANÇAISE)

NOM PRENOMS	MAALAOUI* MONDHOR*
Date de naissance Jour, mois et année (en toutes lettres)	LE VINGT-TROIS JANVIER MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT *
Lieu de naissance	HENCHIR BNI YASLA*
Sexe	MASCULIN*
Nom, prénoms, profession et nationalité du père	JALOUL BEN TAHER MAALAOUI*
Nom, prénoms, profession et nationalité de la mère	TUNISIENNE* REBEH BEN SALAH BEN YAHIA MAALAOUI*
Date de la déclaration (jour, mois, année, heure)	TUNISIENNE* LE VINGT-CINQ JANVIER MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT A TREIZE HEURES*
Nom, prénoms et profession du déclarant ou le Tribunal	AMOR MAALAOUI *
Nom, prénoms et qualité de l'officier de l'état civil	DHAOU KILANI*

OBSERVATIONS

- A contracté mariage à: AOUINA COMMUNE HALEK IL WADI par devant notaires le 15 DECEMBRE 2014
 avec: SABAH BENT ALI BEN AHMAD BEN TAHER REZGUI et ayant opté pour le régime de communauté des
 biens *

FG100039 Imprimerie Officielle

Imprimerie Officielle Prix : 0^D,500

Note : Tout faux, toute altération dans les actes de l'état civil donnent lieu aux
 poursuites judiciaires conformément aux lois réglementant l'état civil et au
 code pénal.

Pour version française certifiée conforme à l'original
 LA MARSA 25 le NOVEMBRE 2022



Officier de l'état civil

HEJER SAIDANI